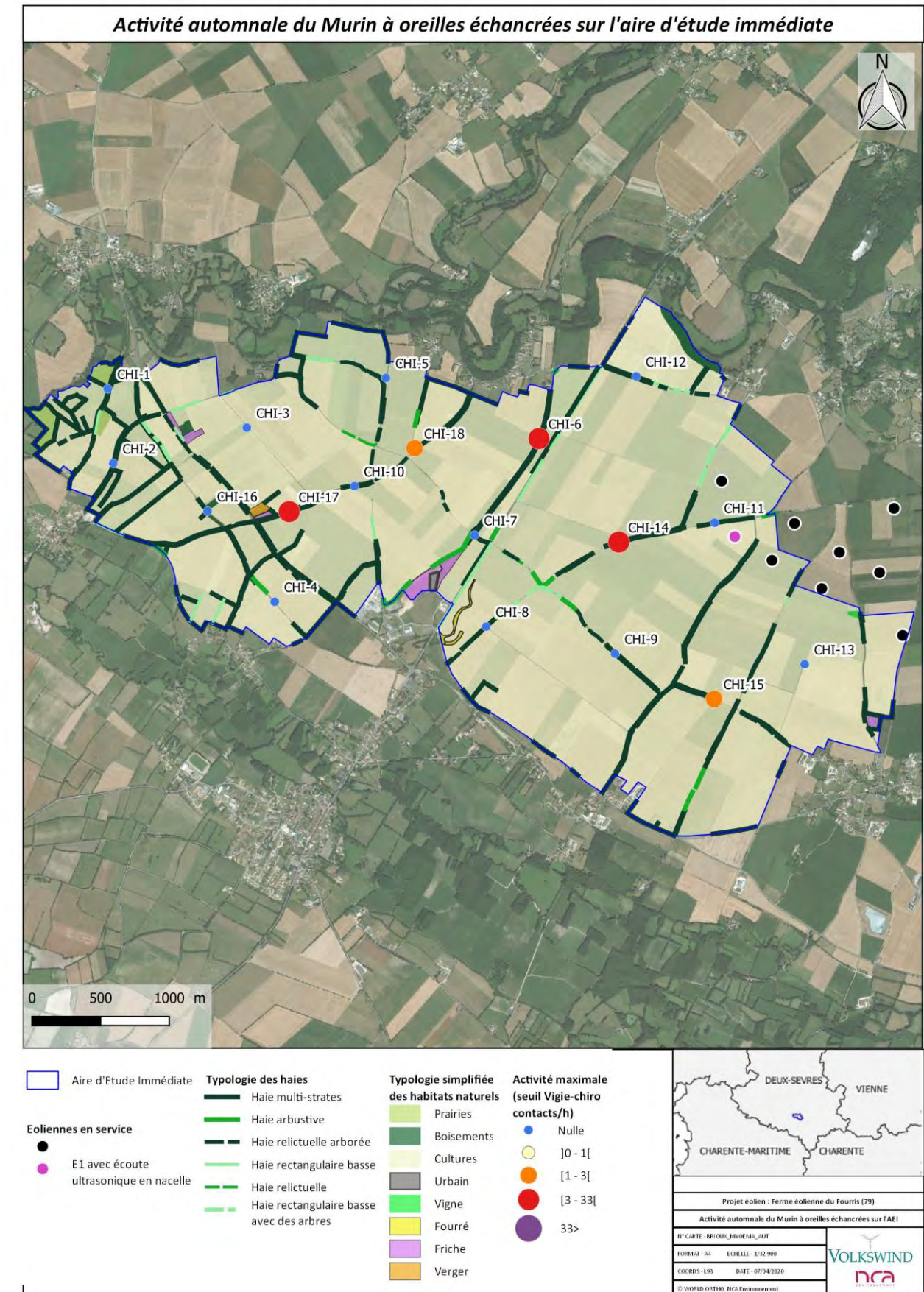
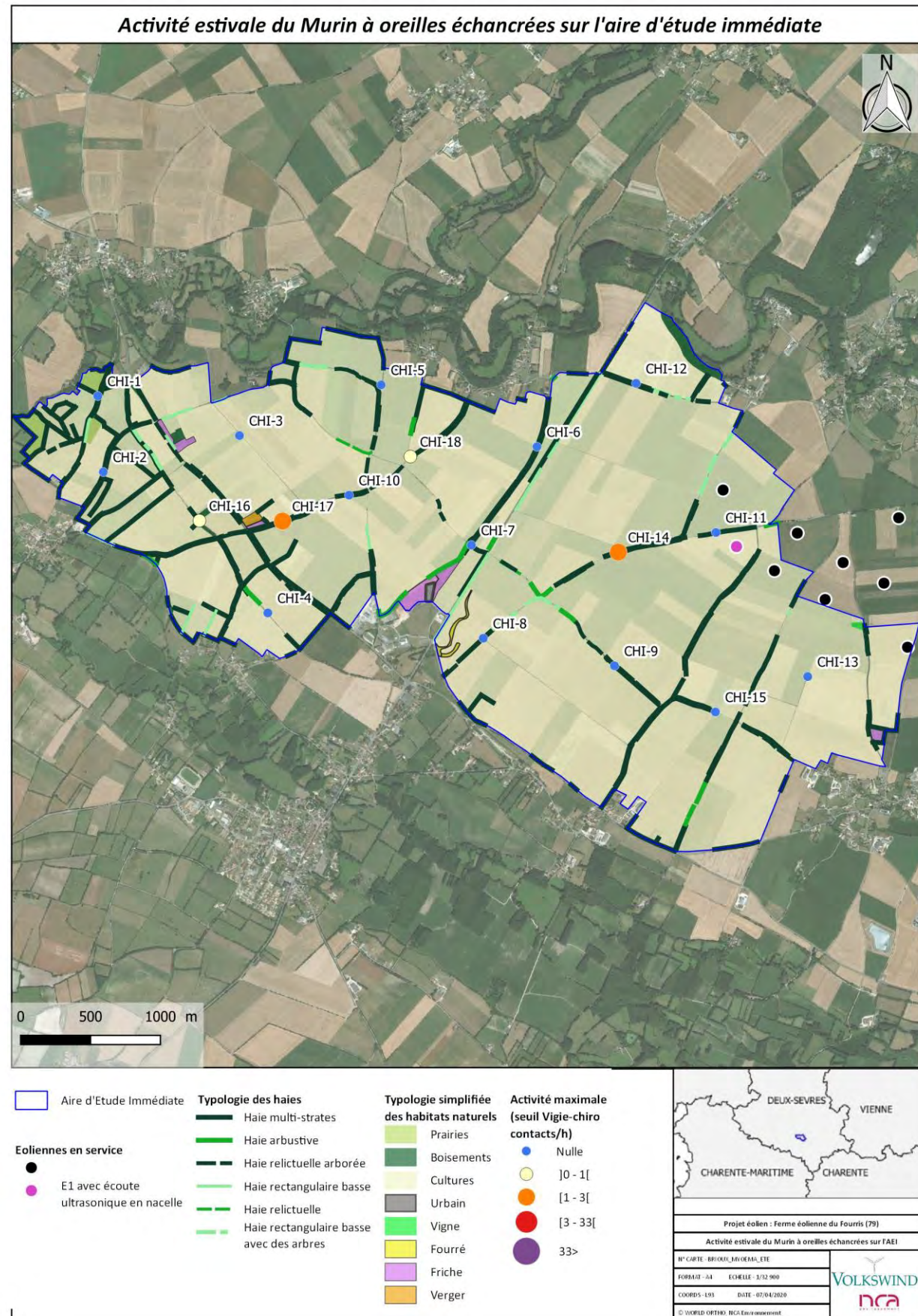


Murin à oreilles échancrées – *Myotis emarginatus*







Murin à oreilles échanquées - NCA

Statut de protection nationale	<b>Protection nationale</b>
Directive Habitats-Faune-Flore	<b>Annexes II et IV</b>
Liste rouge nationale	<b>Préoccupation mineure (LC)</b>
Liste rouge régionale	<b>Préoccupation mineure (LC)</b>
Statut régional (PRA 2013-2017)	<b>Assez commun</b>

Il est présent partout en France, mais est plus abondant dans le Centre et l'Ouest. Il chasse dans les milieux boisés (feuillus ou mixtes), les jardins, les vergers et les étables où il capture ses proies favorites, les mouches domestiques et les araignées. C'est une espèce anthropophile qui regroupe souvent ses colonies avec celles du Grand Rhinolophe. Les populations de Murins à oreilles échanquées sont très hétérogènes en termes d'effectifs. Cependant, c'est l'une des espèces les plus abondantes dans le bassin de la Loire (Arthur et Lemaire, 2015).

Son habitat de chasse est peu présent sur la zone d'étude, préférant chasser au niveau des lisières et pré-vergers. Elle chasse également en canopée et près de la végétation. Elle évite les terrains dégagés et préfère les éléments boisés et cours d'eau. Son habitat de gîte se limite aux villages environnants l'aire d'étude immédiate.

L'espèce n'a pas été enregistrée au printemps. En été son activité a été faible à modérée. En automne l'activité devient forte sur les points 6, 14 et 17.

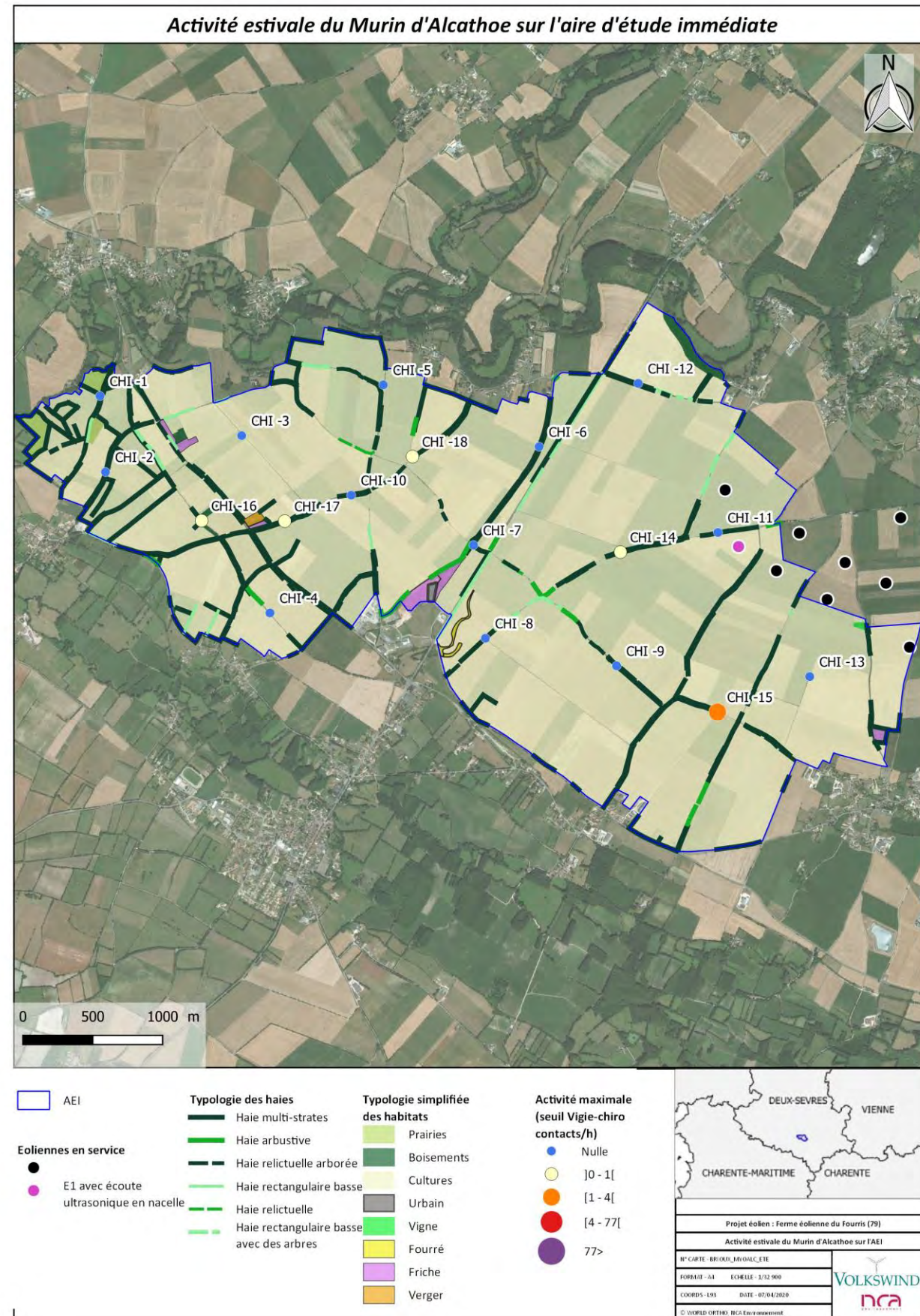
Selon la méthode de détermination de la patrimonialité expliquée dans la méthodologie, on a pour cette espèce :

- Une patrimonialité modérée (LRR : LC et statut régional : assez commun)
- Un enjeu habitat faible (croisement entre la patrimonialité et la présence d'habitat)
- Une occurrence modérée (six nuits)
- Un seuil Vigie-Chiro fort en été (écoutes actives et passives)
- Une activité globale modérée

L'enjeu fonctionnel qui en résulte est alors faible.

Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité globale	Enjeu fonctionnel AEI
Modérée	Faible	Modérée	Faible

Murin d'Alcathoe – *Myotis alcathoe*







Murin d'Alcathoe - M. Ruedi

Statut de protection nationale	<b>Protection nationale</b>
Directive Habitats-Faune-Flore	<b>Annexe IV</b>
Liste rouge nationale	<b>Préoccupation mineure (LC)</b>
Liste rouge régionale	<b>Préoccupation mineure (LC)</b>
Statut régional (PRA 2013-2017)	<b>Assez-rare</b>

Cette espèce a été décrite en 2001, et n'est ainsi confirmée que depuis une quinzaine d'années. Sa répartition et son écologie sont ainsi plus incertaines que certains taxons étudiés depuis des dizaines d'années. L'espèce est considérée comme inféodée aux boisements denses et préservés bordant les cours d'eau, souvent dans des zones de relief (DIETZ ET AL., 2007). En Poitou-Charentes, le Murin d'Alcathoe apparaît plutôt comme une espèce forestière à large spectre : aulnaies-frênaies, peupleraies, chênaies de plaine, boisements mixtes, etc. Du fait de sa récente découverte, les connaissances sur les populations du Murin d'Alcathoe sont lacunaires. Cependant, il est signalé dans 88 départements en France métropolitaine (Arthur et Lemaire, 2015).

Ces habitats de chasse et de gîtes sont peu présents sur la zone d'étude car il s'agit d'une espèce forestière et arboricole.

L'espèce n'a pas été contactée au printemps. Son activité en été est faible à modérée, en revanche en automne son activité a été forte sur le point 18.

Selon la méthode de détermination de la patrimonialité expliquée dans la méthodologie, on a pour cette espèce :

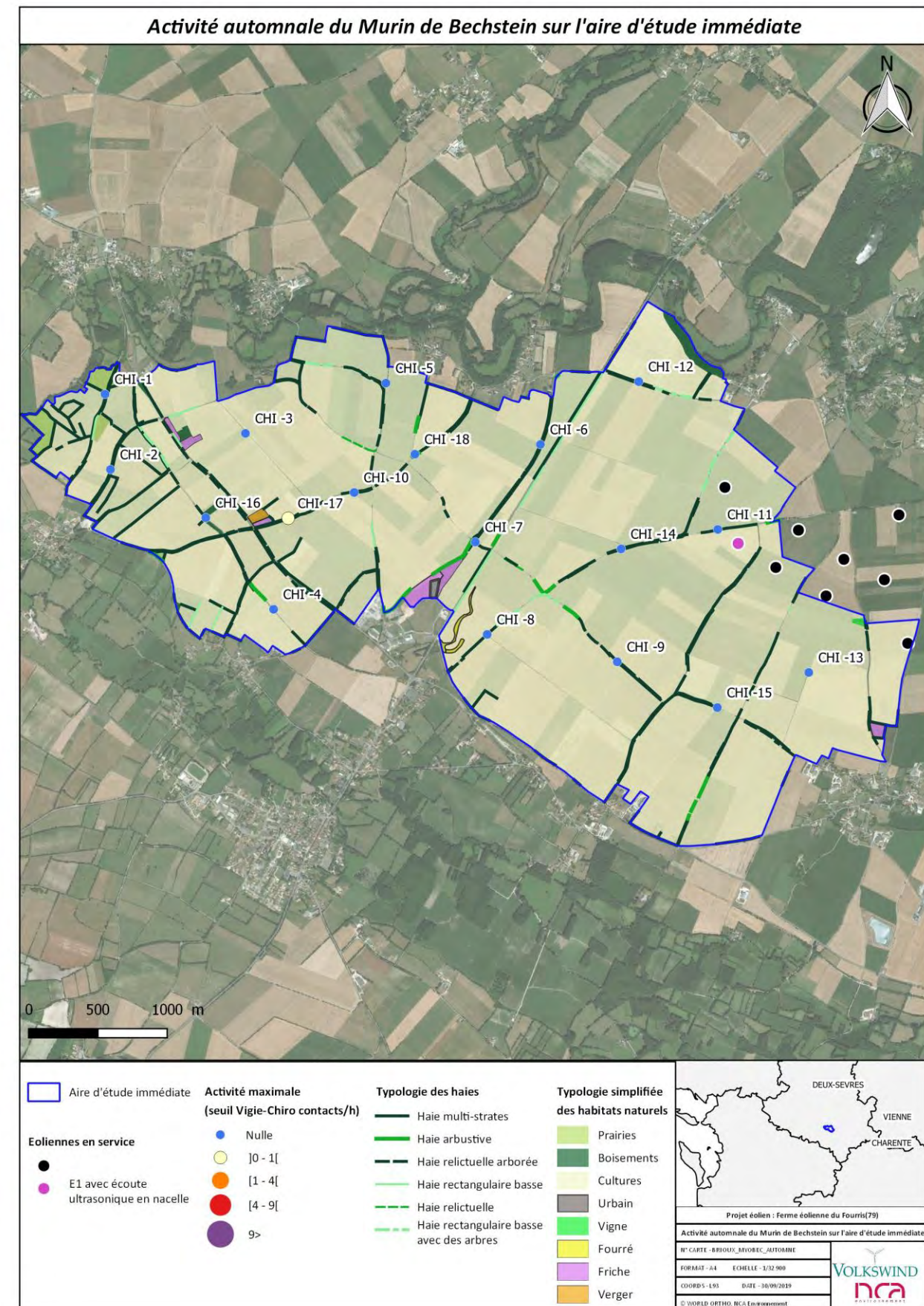
- Une patrimonialité forte (LRR : LC et statut régional : assez rare)
- Un enjeu habitat faible (croisement entre la patrimonialité et la présence d'habitat)
- Une occurrence très forte
- Un seuil Vigie-Chiro modéré en été et en automne (écoutes passives)
- Un seuil Vigie-Chiro fort ponctuellement en automne (écoutes actives CHI-18))
- Une activité globale forte

L'enjeu fonctionnel qui en résulte est alors modéré (activité importante certes ponctuelle, toutefois à prendre en compte dans un objectif de maximisation des enjeux pour une meilleure prise en compte de la fréquentation réelle de l'espèce sur le site).

Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité globale	Enjeu fonctionnel AEI
Forte	Faible	Modéré à forte	Modéré



Murin de Bechstein– *Myotis bechsteinii*







Murin de Bechstein - Laurent Arthur

Statut de protection nationale	<b>Protection nationale</b>
Directive Habitats-Faune-Flore	<b>Annexes II et IV</b>
Liste rouge nationale	<b>Quasi-menacée (NT)</b>
Liste rouge régionale	<b>Quasi-menacée (NT)</b>
Statut régional (PRA 2013-2017)	<b>Assez rare</b>

Cette espèce est considérée comme typiquement forestière. Il gîte dans des cavités arboricoles et chasse en forêt où il affectionne les peuplements denses de chênes ou de hêtres. C'est une espèce très sédentaire. Le Murin de Bechstein ne chasse qu'à une centaine de mètres de son gîte. Inféodé à la présence de boisements ou de vieux arbres, le Murin de Bechstein peut présenter des densités pouvant atteindre 16 individus au kilomètre carré en forêt de feuillus (Arthur et Lemaire, 2015). De nombreuses études sont menées pour mieux comprendre le comportement de cette espèce en milieu forestier.

Le Murin de Bechstein est considérée comme rare pour la région. Le potentiel de chasse pour l'espèce est faible, préférant les boisements vieillissants. Les individus rencontrés sont donc des individus erratiques.

Cette espèce n'a été enregistrée qu'au printemps et en automne sur les points 16 et 17 avec une activité faible.

Selon la méthode de détermination de la patrimonialité expliquée dans la méthodologie, on a pour cette espèce :

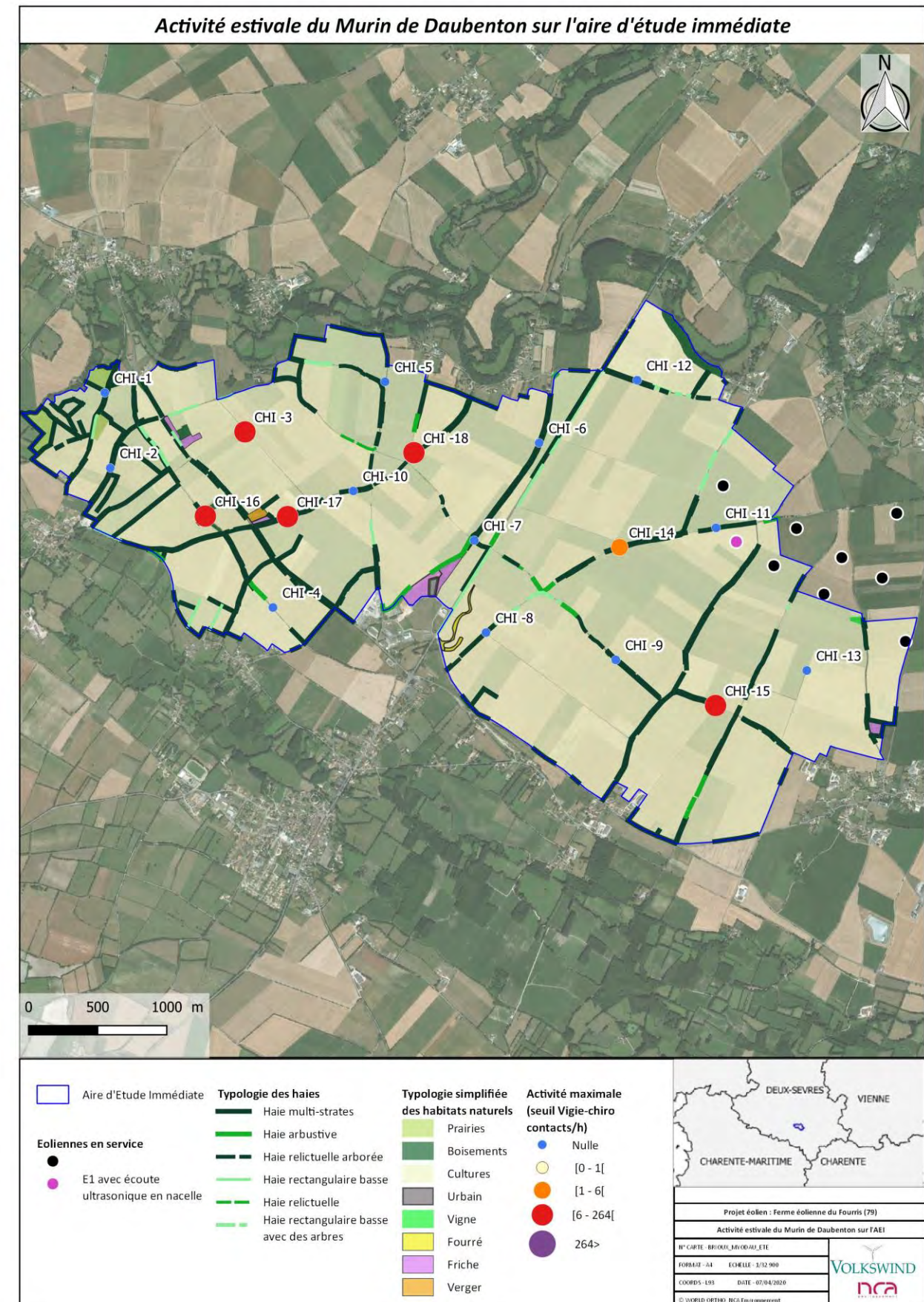
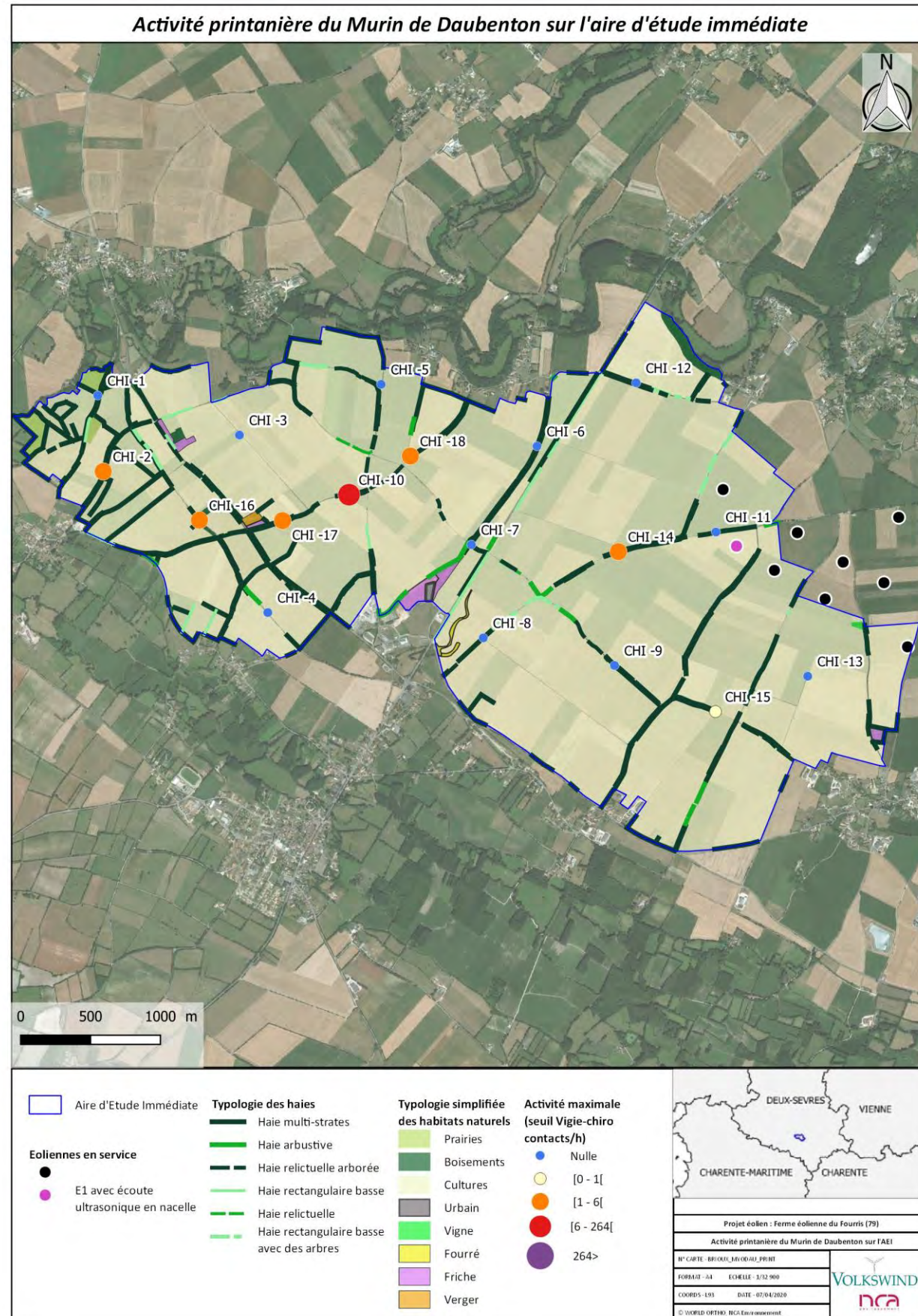
- Une patrimonialité forte (LRR : NT et statut régional : assez rare)
- Un enjeu habitat faible (croisement entre la patrimonialité et la présence d'habitat)
- Une occurrence faible
- Un seuil Vigie-Chiro faible (écoutes passives)
- Une activité globale très faible.

L'enjeu fonctionnel qui en résulte est alors très faible.

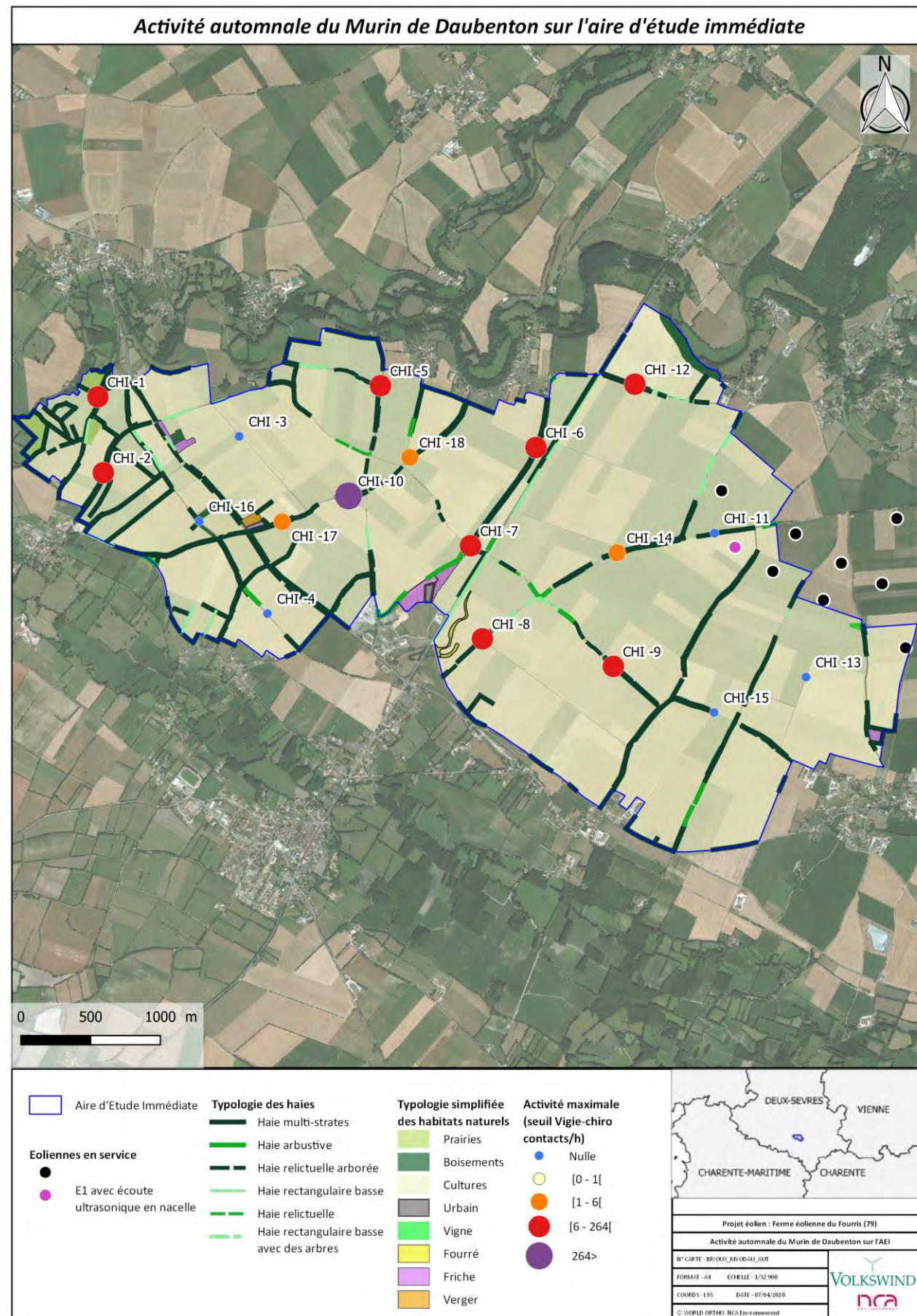
Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité globale	Enjeu fonctionnel AEI
Forte	Faible	Très faible	Très faible



Murin de Daubenton – *Myotis daubentonii*







Murin de Daubenton - J-L. Gathoye

Statut de protection nationale	<b>Protection nationale</b>
Directive Habitats-Faune-Flore	<b>Annexe IV</b>
Liste rouge nationale	<b>Préoccupation mineure (LC)</b>
Liste rouge régionale	<b>En danger (EN)</b>
Statut régional (PRA 2013-2017)	<b>Commun</b>

Il est présent sur l'ensemble du territoire français et est relativement abondant. Cette espèce est inféodée aux milieux aquatiques ainsi qu'aux milieux forestiers s'ils recèlent des zones humides. Le Murin de Daubenton chasse au-dessus de l'eau où il capture ses proies à l'aide de ses pattes arrière et de son patagium. Il gîte en été dans des cavités arboricoles et dans des fissures situées sur les ponts. Le Murin de Daubenton est en déclin en Poitou-Charentes (listé « En danger » sur la liste rouge régionale). Cependant, il est localisé commun sur l'ensemble du territoire français (Arthur et Lemaire, 2015).

Ses habitats de chasse sont présents sur l'AEI tout comme son habitat de gîte, car il préfère les milieux relativement humides avec présence de cours d'eau et d'étang pour chasser. La présence de la vallée de la Boutonne au sud et la vallée de la Berlande et de la Béronne au nord explique sa forte présence au sein de l'AEI car l'espèce peut naviguer entre les deux zones via les linéaires de haies.

L'espèce est présente à toutes les saisons en revanche on constate une fréquentation plus forte en été et en automne. En automne, l'activité est très forte sur le point 10.

Selon la méthode de détermination de la patrimonialité expliquée dans la méthodologie, on a pour cette espèce :

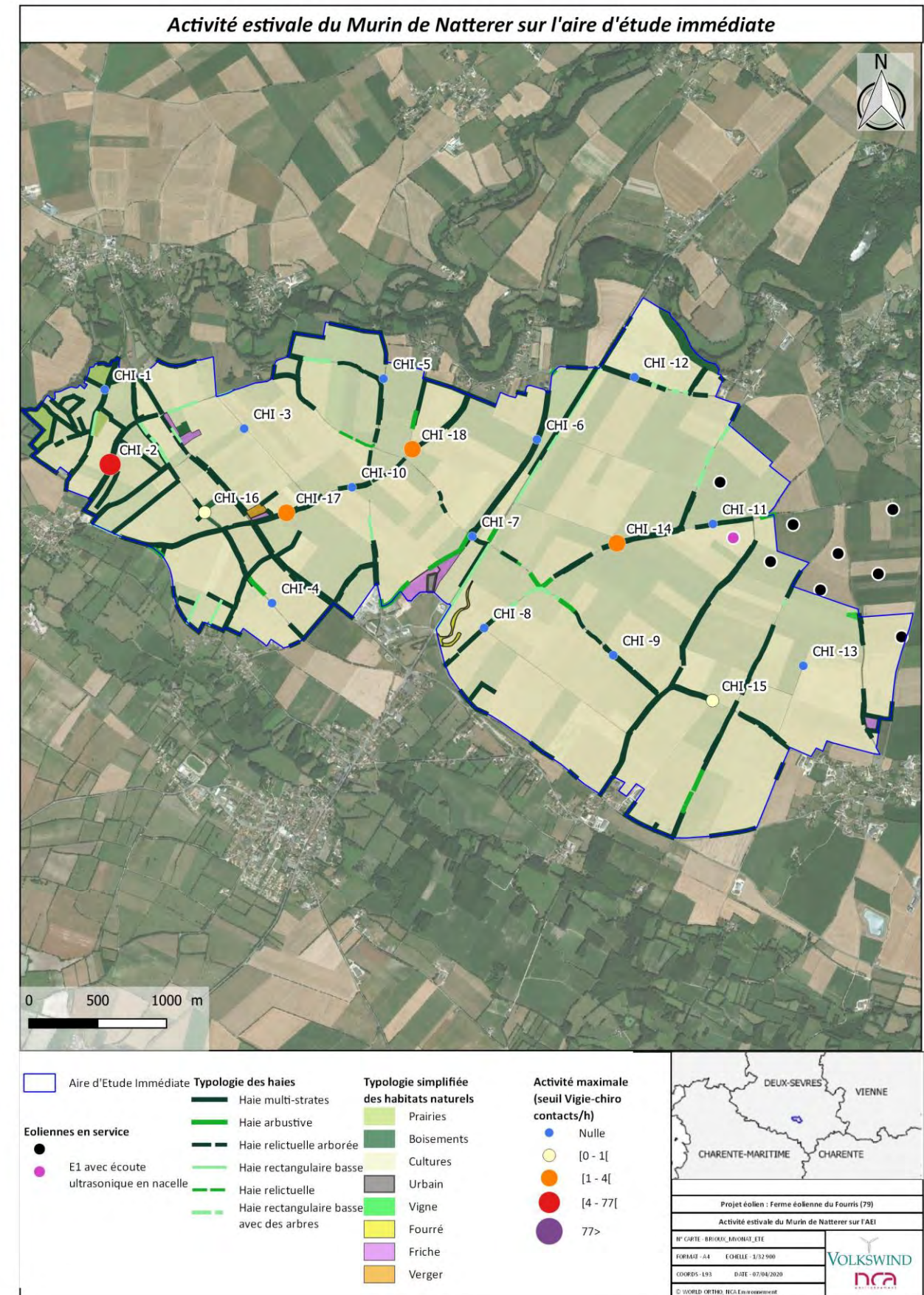
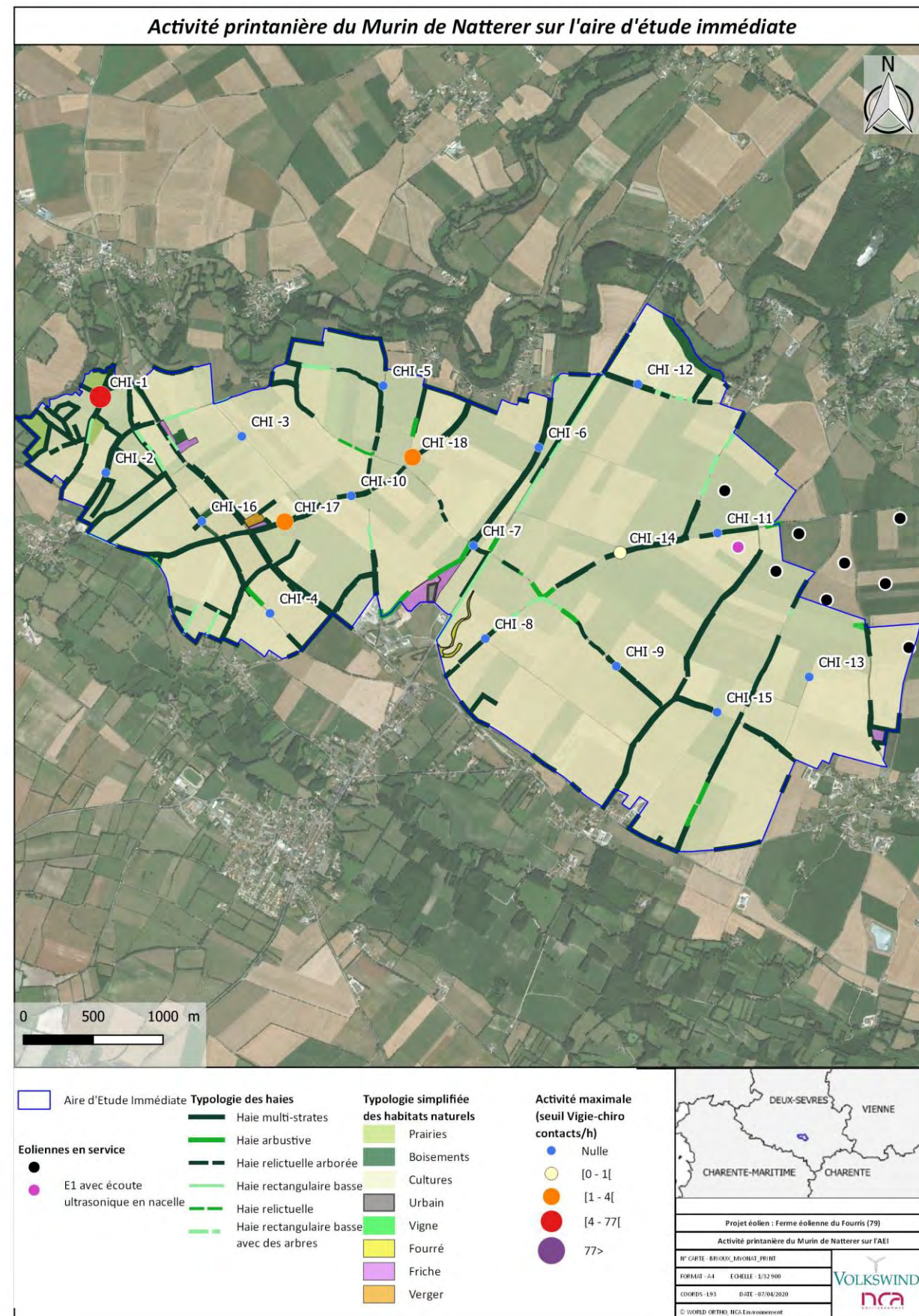
- Une patrimonialité modérée (LRR : EN et statut régional : commun)
- Un enjeu habitat fort (croisement entre la patrimonialité et la présence d'habitat)
- Une occurrence très forte
- Un seuil Vigie-Chiro fort en été (écoutes passives)
- Un seuil Vigie-Chiro très fort ponctuellement en automne CHI-10 (écoutes actives)
- Une activité globale forte.

L'enjeu fonctionnel qui en résulte est alors très fort.

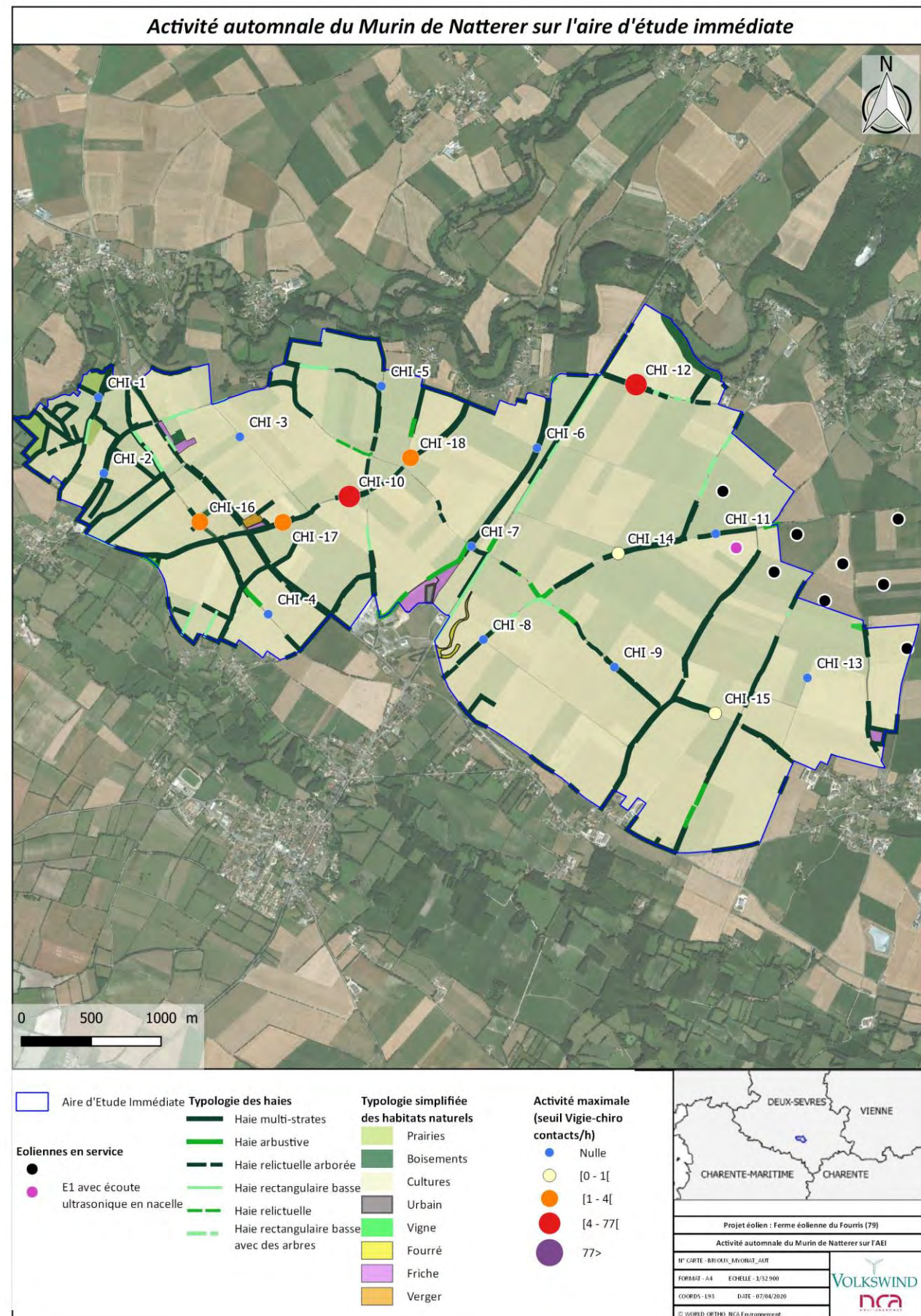
Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité globale	Enjeu fonctionnel AEI
Modérée	Fort	Forte à très forte	Fort



Murin de Natterer – *Myotis natterii*







Murin de Natterer - Laurent Arthur

Statut de protection nationale	<b>Protection nationale</b>
Directive Habitats-Faune-Flore	<b>Annexe IV</b>
Liste rouge nationale	<b>Préoccupation mineure (LC)</b>
Liste rouge régionale	<b>Préoccupation mineure (LC)</b>
Statut régional (PRA 2013-2017)	<b>Assez-commun</b>

Il est présent partout en France. Ses territoires de chasse recouvrent des zones forestières, mais aussi urbanisées. On le retrouve régulièrement chassant le long des allées et des lisières forestières. Ses gîtes d'été sont diversifiés : arbres, bâtiments, falaises, etc. Les connaissances sur les populations sont probablement sous-estimées. L'espèce est tout de même bien représentée sur le territoire français et une estimation de 100 000 individus en Angleterre est pour le moment exposée.

Ses habitats de chasse sont peu présents sur l'AEI, et ses habitats de gîtes peuvent être présents localement dans le bâti à proximité.

L'espèce a été enregistrée à toutes les saisons. Au printemps son activité est forte au niveau du point 1. En été c'est sur le point 2 que son activité est forte et en automne au niveau des points 10 et 12.

Selon la méthode de détermination de la patrimonialité expliquée dans la méthodologie, on a pour cette espèce :

- Une patrimonialité modérée (LRR : LC et statut régional : assez commun)
- Un enjeu habitat faible (croisement entre la patrimonialité et la présence d'habitat)
- Une occurrence très forte (plus de 10 nuits)
- Un seuil Vigie-Chiro modéré sur toutes les saisons (écoutes passives)
- Un seuil Vigie-Chiro fort sur toutes les saisons (écoutes actives)
- Une activité globale forte

L'enjeu fonctionnel qui en résulte est alors modéré.

Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité globale	Enjeu fonctionnel AEI
Modérée	Faible	Modéré à forte	<b>Modéré</b>



### VIII. 8. Synthèse des enjeux des espèces de Chiroptères

Au total 20 espèces ont pu être identifiées, en considérant en plus quelques déterminations s'arrêtant au genre (ex : Murins, Oreillards et Pipistrelles, Sérotules et Rhinolophes).

Tableau 78: Synthèse des espèces observées sur l'AEI, leur activité et enjeu fonctionnel associés

	Nom Français	Nom latin	Statut réglementaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale	Statut régional (PRA 2013-2017)	Type habitat de chasse	Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité globale	Enjeu fonctionnel AEI
Minioptéridés	Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	PN - DH2-4	VU	CR	Rare	Lisière	Très forte	Faible	Très faible	Très faible
Rhinolophidés	Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	PN - DH2-4	LC	VU	Commun	Forestier	Modérée	Faible	Très forte	Modéré
	Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	PN - DH2-4	LC	NT	Commun	Forestier	Faible	Très faible	Forte	Modéré
Vespertilionidés	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	PN - DH4	NT	NT	Commun	Lisière	Faible	Fort	Forte à très forte	Fort à très fort
	Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	PN - DH4	LC	NT	Assez commun	Lisière	Modérée	Fort	Forte à très forte	Fort à très fort
	Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	PN - DH4	LC	DD	Très rare	Lisière	Forte	Faible	Très faible	Très faible
	Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	PN - DH4	NT	NT	Très rare	Forestier	Très forte	Faible	Faible	Très faible
	Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	PN - DH4	NT	NT	Commun	Lisière	Faible	Faible	Forte	Modéré
	Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	PN - DH4	VU	VU	Assez commun	Aérien	Forte	Modéré	Faible à forte	Modéré
	Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	PN - DH4	NT	NT	Assez rare	Aérien	Forte	Modéré	Modérée à forte	Modéré
	Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	PN - DH2-4	LC	LC	Assez commun	Forestier	Modérée	Fort	Très forte	Très forte
	Murin d'Alcathoe	<i>Myotis alcathoe</i>	PN - DH4	LC	LC	Assez rare	Forestier	Forte	Faible	Modérée à forte	Modéré
	Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	PN - DH2-4	LC	LC	Assez commun	Forestier	Modérée	Faible	Modérée	Faible
	Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	PN - DH4	LC	LC	Assez commun	Forestier	Modérée	Faible	Modérée à forte	Modéré
	Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	PN - DH4	LC	EN	Commun	Forestier	Modérée	Fort	Forte à très forte	Fort
	Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	PN - DH2-4	NT	NT	Assez rare	Forestier	Forte	Faible	Très faible	Très faible
	Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	PN - DH4	LC	LC	Assez commun	Forestier	Modérée	Modéré	Forte	Modéré
	Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	PN - DH4	LC	LC	Assez rare	Forestier	Forte	Modéré	Forte	Modéré
	Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	PN - DH4	LC	LC	Assez commun	Forestier	Modérée	Faible	Faible	Très faible
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastellus barbastella</i>	PN - DH2-4	LC	LC	Assez commun	Forestier	Modérée	Faible	Forte	Modéré	

**Légende :**

PN : Protection nationale ; DH 2 et/ou 4 : annexe II et/ou annexe IV de la Directive Européenne « Habitats-Faune-Flore »

Liste Rouge Nationale (2017) : CR danger critique d'extinction, EN en danger, VU Vulnérable, NT quasi menacée, LC préoccupation mineure

Liste rouge Poitou-Charentes (2018) : CR danger critique d'extinction, EN en danger, VU vulnérable, NT quasi menacée, LC préoccupation mineure, DD données insuffisantes



### VIII. 9. Localisation des zones à enjeux pour la conservation des Chiroptères

Les zones à enjeu pour les Chiroptères au sein de l'aire d'étude immédiate ont été classées suivant 4 catégories :

**Enjeu faible :** zone faiblement exploitée par les espèces, pas ou peu de données relatives au transit, habitat dégradé ou à très faible potentiel. Corridor de faible intérêt.

**Enjeu moyen :** activité de chasse et/ou de transit constatée, mais relativement modérée. Habitats présentant quelques potentialités pour le gîte. Corridors d'intérêt modéré.

**Enjeu fort :** Activité Chiroptères marquée pour la chasse et le transit avec un habitat globalement favorable pour le gîte. Corridor de déplacement indéniable au regard des habitats et autres corridors limitrophes.

**Enjeu très fort :** Activité Chiroptères très marquée pour la chasse et le transit. Corridors ayant enregistré une activité très marquée pour la chasse. Boisements présentant des forts potentiels de gîtes.

La cartographie présentée en page suivante localise les zones à enjeux pour les Chiroptères.

**Les analyses chiroptérologiques ont permis de mieux comprendre l'activité des Chiroptères sur la zone d'étude. Elles ont permis de mettre en évidence que l'extrémité ouest de l'AEI est la zone la plus fréquentée par les chauves-souris. Il s'agit en effet de la zone abritant le plus de haies multi-strates et arbustives, permettant un déplacement des Chiroptères davantage facilité. Cette zone est celle où l'espace est le plus confiné et le plus resserré, et donc très appréciés par les Chiroptères. Elle est également humide, favorisant la prolifération des insectes, permettant aux espèces de pouvoir chasser et de s'alimenter en abondance lors des émergences. Toutes les haies multri-strates de cette zone ont donc un enjeu fort. Les parcelles situées entre celles-ci permettent une connexion des habitats et peuvent être traversées par les espèces lors de leurs déplacements. Elles ont donc un enjeu modéré.**

**De manière générale, les parcelles avoisinant les haies à fort enjeu (dû à une forte activité) ont un enjeu modéré.**

**La localisation des gîtes arboricoles potentiels permet de mieux comprendre la forte activité de certaines espèces et, de ce fait, les haies avoisinant ces gîtes potentiels ont un enjeu fort sur la zone également.**

**Les enjeux apparaissent plus faibles sur la partie est de la zone d'étude, celle-ci étant caractérisée par des parcelles agricoles plus vastes et avec des linéaires de haies plus limitées. Malgré tout, certaines haies apparaissent comme de grands axes pour le déplacement des Chiroptères et les quelques arbres gîtes potentiels permettent de qualifier ces haies principales avec un enjeu de modéré à fort.**